

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE - SESSION 2007
SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE GESTION
ÉPREUVE ÉCRITE DE LA SPÉCIALITÉ COMPTABILITÉ
ET FINANCE D'ENTREPRISE

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 7

Documents autorisés

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de toute autre élément matériel ou documentaire (circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n° 42).

Documents remis au candidat : le sujet comporte 11 pages numérotées de 1 à 11.
Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de 3 dossiers indépendants.

Page de garde.....	p.1
Présentation du sujet.....	p.2
DOSSIER 1 : (68 points).....	p.2.3
DOSSIER 2 : (35 points).....	p.4
DOSSIER 3 : (37points).....	p.4

Le sujet comporte les annexes suivantes

DOSSIER 1

Annexe 1 – Opérations courantes	p.5
Annexe 2 - Informations concernant l'acquisition d'une camionnette	p.5
Annexe 3 - Tableau de l'emprunt.....	p.5
Annexe 4 - Extrait du questionnaire de satisfaction	p.6
Annexe 5 - Informations sur les coûts salariaux	p.6
Annexe A - Tableau d'amortissement (à rendre avec la copie).....	p.10

DOSSIER 2

Annexe 6 - Modalités de construction des budgets	p.6.7
Annexe 7 - Budgets établis pour le premier trimestre 2007	p.7
Annexe B - Budgets à établir (à rendre avec la copie)	p.11

DOSSIER 3

Annexe 8 - Extrait du programme écrit en VBA	p.8
Annexe 9 - Modalités de répartition du résultat.....	p.9
Annexe 10 - Extrait de la table des associés.....	p.9
Annexe C - Répartition du bénéfice 2006 (à rendre avec la copie)	p.10

Récapitulation des annexes à rendre avec la copie : annexes A à C

(Les deux exemplaires fournis pour chacune de ces annexes, à rendre en un exemplaire, étant suffisants pour permettre la préparation et la présentation des réponses, il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires.)

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

SUJET

Les écritures comptables devront comporter les numéros, les noms des comptes et un libellé. Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie. Toute information calculée devra être justifiée.

La société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes ALIENOR & HILDEGARDE est inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région de Rennes. Cette société a été créée en 1992 par deux amies d'enfance devenues experts comptables : mademoiselle Göarven Hildegarde et mademoiselle De Rouffignac Aliénor.

Cette société assure de nombreux services :

- la comptabilité et la gestion fiscale des entreprises,
- la gestion sociale des dossiers «PME»,
- la création juridique de sociétés,
- le conseil en gestion,
- le commissariat aux comptes.

La clientèle de la société d'expertise comptable est essentiellement constituée de PME des secteurs de l'agro-alimentaire et du bâtiment.

Vous participez à l'élaboration de divers travaux comptables et de gestion.

Dossier 1 - Entreprise « La mode d'Agnès »

Dossier 2 - Entreprise MACHICOULIS

Dossier 3 - Société Anonyme MENEAU

Les activités de ces entreprises sont soumises au taux de TVA de 19,6 % et toutes les sommes sont libellées en euros. Ces PME tiennent leur comptabilité dans un journal unique.

L'exercice comptable coïncide avec l'année civile.

DOSSIER 1

Madame Dramin, jeune créatrice d'entreprise vient de contacter le cabinet. Avec une amie elle a créé une petite entreprise, « La mode d'Agnès » (SARL au capital de 15 000 €) ; l'activité consiste à fabriquer des accessoires de mode (sacs, bijoux, accessoires tricotés...) dont elles conçoivent les modèles et à les vendre sur Internet ainsi qu'à des boutiques de vêtement.

Depuis deux ans, la comptabilité de l'entreprise était tenue par un ami, mais avec le développement des ventes et devant l'ampleur de la tâche, elles ont décidé de confier ce travail à un spécialiste.

Madame Dramin n'a que peu de connaissances en gestion et elle voudrait comprendre les bases de la comptabilité. Le cabinet vous charge de lui donner quelques explications et de réaliser différents travaux comptables.

PREMIÈRE PARTIE

Vous avez eu un entretien avec Madame Dramin. Elle vous a fourni différentes pièces comptables que vous trouverez en annexe 1.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Préparer une note reprenant l'intérêt des mentions suivantes figurant sur les factures :
 - date d'émission
 - numéro de la facture
 - taux de TVA
 - montant de la TVA
- 2) Enregistrer au journal de l'entreprise les opérations de septembre figurant en annexe 1.

DEUXIÈME PARTIE

Pour faciliter leurs livraisons et certains de leurs achats, elles ont décidé d'acquérir une petite camionnette. Vous disposez en annexe 2 de toutes les informations relatives à cette opération.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Présenter les différentes solutions de financement qui s'offrent à l'entreprise en précisant les avantages et les inconvénients de ces différentes options compte tenu de sa petite structure.
- 2) Le choix retenu est l'emprunt à la banque. A l'aide du tableau d'amortissement de l'emprunt bancaire en annexe 3 :
 - 2.1) Expliquer les calculs de la première ligne, l'annuité étant égale à 3 085,11 € et le taux d'intérêt de 9 %.
 - 2.2) Présenter les conséquences de l'allongement de la durée de remboursement sur les intérêts et l'annuité ?
 - 2.3) Donner les formules de calcul à implanter dans les cellules D3 et F3.
- 3) Madame Dramin souhaite avoir des précisions sur l'amortissement du véhicule Kangoo.
 - 3.1) Donner la définition de l'amortissement comptable d'une immobilisation.
 - 3.2) Compléter le tableau d'amortissement (annexe A à rendre avec la copie).
 - 3.3) Pouvait-on choisir une autre unité pertinente de consommation pour le calcul des dotations d'amortissement du véhicule ? (justifier votre réponse)
 - 3.4) Quelles sont les incidences de l'amortissement du véhicule sur le résultat, le bilan et la trésorerie ?
- 4) Enregistrer toutes les écritures relatives à l'octroi de l'emprunt, à l'opération d'acquisition de la camionnette, à l'amortissement de ce véhicule pour l'année 2006 et à la régularisation des intérêts de l'emprunt.

TROISIÈME PARTIE

L'entreprise a développé une certaine clientèle, elle maîtrise bien la production et elle voudrait passer à une production à plus grande échelle qui permettrait de faire face à une demande croissante. Madame Dramin aimerait réaliser une étude de marché pour se rassurer sur le potentiel de croissance de l'entreprise. Elle propose le questionnaire de l'annexe 4.
Il pourrait être nécessaire d'embaucher une personne qui serait chargée des achats de matières premières et d'une partie des ventes.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Exprimer votre avis sur la formulation des questions posées à Madame Dramin (annexe 4).
 - 2) Proposer une nouvelle formulation pour la deuxième question.
- A l'aide de l'annexe 5,
- 3) Evaluer le coût pour l'entreprise du salarié supplémentaire.
 - 4) Donner le montant du salaire net versé au salarié.

DOSSIER 2

L'entreprise MACHICOULIS est une entreprise qui fabrique des cheminées en granit. La comptable prépare les budgets 2007. Elle vous fournit, dans l'annexe 6, diverses informations prévisionnelles pour le premier trimestre 2007.

Certains budgets sont déjà élaborés : ventes, approvisionnements, frais administratifs et de distribution, encaissements (annexe 7). D'autres sont à terminer : budget de TVA, budget des décaissements, budget de trésorerie.

TRAVAIL A FAIRE

1. Préciser la pratique de l'entreprise en matière de délais de règlement des clients en vous servant de l'annexe 7.
2. Etablir les différents budgets en complétant l'annexe B (à rendre avec la copie).
3. Commenter brièvement les résultats obtenus et proposer des solutions.
4. Justifier l'intérêt des calculs budgétaires pour l'entreprise.
5. En quoi un tableur peut-il aider à l'élaboration des budgets ?

DOSSIER 3

La SARL MENEAU vous confie les travaux relatifs à l'affectation du résultat 2006. Vous disposez des annexes 8 et 9 qui contiennent des informations nécessaires aux calculs de la répartition du résultat 2006.

La société dispose d'une base de données ce qui lui permet d'envoyer des lettres type pour l'information des associés (annexe 10).

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Montrer l'intérêt de la réserve légale pour l'entreprise.
- 2) Compléter l'annexe C (à rendre avec la copie) relative à la répartition du bénéfice de 2006.
- 3) Enregistrer dans le journal la répartition du bénéfice 2006.
- 4) Proposer le calcul du dividende de Monsieur Plank en vous servant de l'annexe 10.
- 5) À partir de l'extrait du programme écrit en VBA (annexe 8) :
 - 5.1) Expliquer à quoi correspond l'exécution des lignes 17 et 18 :
$$\text{If RL} = 0,1 * \text{CS Then}$$
$$\text{DRL} = 0$$
 - 5.2) Quelle ligne correspond au calcul de la dotation à la réserve légale pour la répartition du bénéfice 2006 ?
 - 5.3) Si dans le cas de la SARL MENEAU le report à nouveau antérieur (RANA) avait été négatif (solde débiteur), quelle ligne de commande aurait été utilisée pour le calcul de la dotation à la réserve légale de 2006 ?
- 6) En considérant que le bénéfice distribué en 2006 est de x euros par action, présenter la requête SQL qui permet d'afficher le nom des associés et les dividendes perçus que l'on nommera Total (classé par ordre décroissant du total des dividendes perçus).

ANNEXE 1 – OPERATIONS COURANTES

Factures diverses :

Assurance Covil	
Le 2/09/06	
Doit :	La mode d'Agnès 56, rue Albert 75 012 Paris
Facture n°1206	
Cotisation annuelle pour les locaux	
Net à payer	267,00
Echéance 30/09/06	

La mode d'Agnès	
Le 05/09/06	
Doit :	Boutique Amoir 27, Bd Verdun 75 012 Paris
Facture n°589	
Colliers Bret.....	156,00
Sacs Gus.....	589,00
Sacs Fra.....	265,00
Brut HT	1 010,00
Remise 5 %	50,50
Net commercial	959,50
Port HT	40,00
TVA à 19,6 %	195,90
Net à payer TTC	1 195,40
Echéance 30/09/06	

- 07/09/06 : achat de perles diverses au fournisseur Perle SA (facture n°231) pour un total HT de 1 024,00 €, escompte de 2 %, paiement sous huitaine.
- 12/09/06 : avis de débit de la banque pour des agios de découvert bancaire : 45,00 € d'intérêt et 20,00 € HT de frais bancaires.
- 16/09/06 : paiement de la facture n°231 du fournisseur Perle SA par chèque (n°1238965).

ANNEXE 2 - INFORMATIONS CONCERNANT L'ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE

L'entreprise a choisi comme modèle une KANGOO Express (modèle de base), dont le prix HT est de 11 000,00 € auquel il faut ajouter 1 000,00 € d'équipement ; TVA 19,6%.

L'entreprise a choisi d'amortir le bien linéairement en fonction du temps sur cinq ans.

La facture est établie le 01/10/06, jour de la mise en service du véhicule et du paiement par chèque n° 458236.

ANNEXE 3 - TABLEAU D'AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT

	A	B	C	D	E	F
1	Echéances	Capital début de période	Intérêts annuels	Amortissement annuel	Annuité	Capital fin de période
2	01/10/07	12 000,00	1 080,00	2 005,11	3 085,11	9 994,89
3	01/10/08	9 994,89	899,54	2 185,57	3 085,11	7 809,32
4	01/10/09	7 809,32	702,84	2 382,27	3 085,11	5 427,05
5	01/10/10	5 427,05	488,43	2 596,68	3 085,11	2 830,37
6	01/10/11	2 830,37	254,73	2 830,38	3 085,10	0

Un avis de crédit de la banque daté du 29/09/06 signale que la somme de 12 000 € a bien été versée sur le compte de l'entreprise « La mode d'Agnès ».

ANNEXE 4 - EXTRAIT DU QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Quel est votre âge ?

Que pensez-vous de nos produits ?

Combien dépensez-vous pour l'achat d'accessoires de mode ?

ANNEXE 5 - INFORMATIONS SUR COÛTS SALARIAUX

Sur le marché du travail, le salaire négocié pour ce profil de commercial est de 1850,00 € brut en début de carrière.

Taux	Cotisations salariales	Cotisations patronales
URSSAF	9,4 %	18 %
ASSEDIC	2,20 %	3,10 %
Retraite	3,60 %	7 %

ANNEXE 6 - MODALITÉS DE CONSTRUCTION DES BUDGETS

1. Ventes

Il s'agit de cheminées (produits finis) en granit (matière première).

Les quantités vendues sont estimées à 850 unités en janvier, 960 en février et 820 en mars.

Le prix de vente unitaire est fixé à 800 € HT, TVA (19,6%).

Le compte « clients » présente un solde débiteur de 400 000€ au 31 décembre 2006.

Ce solde sera intégralement récupéré en janvier 2007.

2. Production

La production est régulièrement répartie sur la période d'activité ; elle sera de 1000 unités par mois.

Les charges de production sont évaluées, pour ces 1000 unités, à :

- matières premières	150 000,00
- salaires et charges sociales	330 000,00
- frais de production	58 000,00
- amortissements	49 000,00
total	587 000,00

La TVA sur les frais de production est à 19,6 %. Les frais de production sont payés le mois même de leur engagement, ainsi que les salaires et charges sociales.

3. Frais administratifs et de distribution

Les frais administratifs HT s'élèvent à 40 000 € par mois et les frais de distribution HT sont de 60 € par article vendu. Ces frais sont payés le mois même.

4. Approvisionnements

Les fournisseurs livrent régulièrement, chaque mois, 180 000 € de matières premières HT, TVA à 19,6%.

À compter du 01 janvier 2006, les fournisseurs sont payés 50% à 30 jours et 50% à 60 jours.

Le compte « fournisseurs » présente un solde créditeur de 200 000 € au 31 décembre 2006, ce solde sera intégralement payé en janvier 2007.

5. Investissements

Acquisition au cours du mois de janvier d'une machine industrielle pour la découpe du granit : prix d'achat 300 000 € HT, TVA à 19,6 %.

Cet achat sera payé pour 50% au comptant et le reste à 60 jours.

6. Un crédit de TVA de 10 000 € est relevé dans la balance du 31 décembre 2006.

7. Le solde du compte « Banque » est débiteur de 25 000 €, celui du compte « Caisse » est débiteur de 8 000 €.

ANNEXE 7 - BUDGETS ÉTABLIS POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2007.

Budget des ventes :

	JANVIER	FEVRIER	MARS	TOTAUX
Montants HT	680 000,00	768 000,00	656 000,00	2 104 000,00
TVA collectée	133 280,00	150 528,00	128 576,00	412 384,00
Montants TTC	813 280,00	918 528,00	784 576,00	2 516 384,00

Budget des approvisionnements :

	JANVIER	FEVRIER	MARS	TOTAUX
Montants HT	180 000,00	180 000,00	180 000,00	540 000,00
TVA déductible	35 280,00	35 280,00	35 280,00	105 840,00
Montants TTC	215 280,00	215 280,00	215 280,00	645 840,00

Budget des frais administratifs et de distribution :

	JANVIER	FEVRIER	MARS	TOTAUX
Frais administratifs	40 000,00	40 000,00	40 000,00	120 000,00
Frais de distribution	51 000,00	57 600,00	49 200,00	157 800,00
TVA déductible	9 100,00	9 760,00	8 920,00	27 780,00
Montants TTC	100 100,00	107 360,00	98 120,00	305 580,00

Budget des encaissements :

	JANVIER	FEVRIER	MARS	TOTAUX
Ventes Janvier	650 624,00	162 656,00		813 280,00
Ventes Février		734 822,40	183 705,60	918 528,00
Ventes Mars			627 660,80	627 660,80
Clients au 31/12/06	400 000,00			
Totaux	1 050 624,00	897 478,40	811 366,40	2 359 468,80

ANNEXE 8 - EXTRAIT DU PROGRAMME ÉCRIT EN VBA

```
1. Sub DRL()
2.
3. Dim RL As Single
4. Dim CS As Single
5. Dim DRL As Single
6. Dim BN As Single
7. Dim RANA As Single
8.
9. Rem RL = réserve légale
10. Rem CS = capital social
11. Rem DRL = dotation réserve légale
12. Rem BN = bénéfice net
13. Rem RANA = report à nouveau antérieur
14.
15.
16.
17. If RL = 0.1 * CS Then
18.     DRL = 0
19. Else
20.     If RANA < 0 Then
21.         If ((BN - RANA) * 0.05) + RL > CS * 0.1 Then
22.             DRL = 0.1 * CS - RL
23.         Else
24.             DRL = (BN - RANA) * 0.05
25.         End If
26.     Else
27.         If (BN * 0.05) + RL > 0.1 * CS Then
28.             DRL = 0.1 * CS - RL
29.         Else
30.             DRL = BN * 0.05
31.         End If
32.     End If
33. End If
34. End If
35.
36.
37. MsgBox "la dotation à la réserve légale = " & DRL, vbOKOnly, "Résultat"
38.
39. End Sub
```

ANNEXE 9 - MODALITÉS DE RÉPARTITION DU RÉSULTAT 2006

Le capital social de la société MENEAU est de 500 000 € (parts sociales de 250 €).
Cette SARL a été créée en 1997 par Monsieur Moreau.
Elle a pour activité l'installation de fenêtres en bois et PVC.
Son siège social est à Bordeaux depuis la création.

Le bénéfice net comptable de 2006 est de 80 000 €.

Au 31 décembre 2006 (avant répartition du bénéfice) :

- * la réserve légale est à 45 000 €,
- * les réserves statutaires sont à 120 000 €,
- * le report à nouveau 2005 est créditeur de 1 500 €.

Les statuts de la société précisent :

«Qu'après respect des obligations légales, la réserve statutaire doit être dotée à hauteur de 6% du bénéfice, et cela sans plafond ».

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 10 mai 2007 a voté une dotation à la réserve facultative de 9 000 €, et une répartition du solde entre les actionnaires au titre des dividendes (dividende unitaire arrondi à l'euro).

ANNEXE 10 - EXTRAIT DE LA TABLE DES ASSOCIÉS

Numéro associés	Nom associés	Prénom associés	...	Nombre titres associés
125	Bonborghi	Luigi	...	46
126	Pierrot	Paul	...	52
127	Arthomes	Hercule	...	70
128	Plank	Stéphane	...	140
129	Plochkatich	Evgheni	...	25

(à rendre avec la copie)

[illegible]

ANNEXE B - BUDGETS À ÉTABLIR : voir page 11

ANNEXE C - RÉPARTITION DU BÉNÉFICE 2006 (à rendre avec la copie)

	Détail des calculs	Montant
Bénéfice de l'exercice		
- Report à nouveau débiteur		
= Bénéfice à répartir		
- Réserve légale		
- Réserve statutaire		
+ Report à nouveau créditeur		
= Bénéfice distribuable		
Réserves facultatives		
Dividendes distribués		
Report à nouveau		

ANNEXE B - BUDGETS À ÉTABLIR
(à rendre avec la copie)

Budget de TVA :

	A	B	C	D
1		JANVIER	FEVRIER	MARS
2	TVA collectée			
3	TVA déductible sur ABS			
4	TVA déductible sur immobilisations			
5	Crédit de TVA mois précédent			
6	TVA à décaisser ou crédit de TVA			
7				
8				
9	Budget des décaissements			
10				
11	Eléments	JANVIER	FEVRIER	MARS
12	Matières premières			
13	Salaires et charges sociales			
14	Frais de production			
15	Amortissements			
16	Frais administratifs et distribution			
17	Investissements			
18	TVA décaissée			
19	Dettes fournisseurs au 31/12/06			
20	Total décaissements			
21				
22				
23				
24				
25				
26	Budget de trésorerie :			
27				
28	Eléments	JANVIER	FEVRIER	MARS
29	Trésorerie initiale			
30	Total encaissements			
31	Total décaissements			
32				
33	Trésorerie finale			